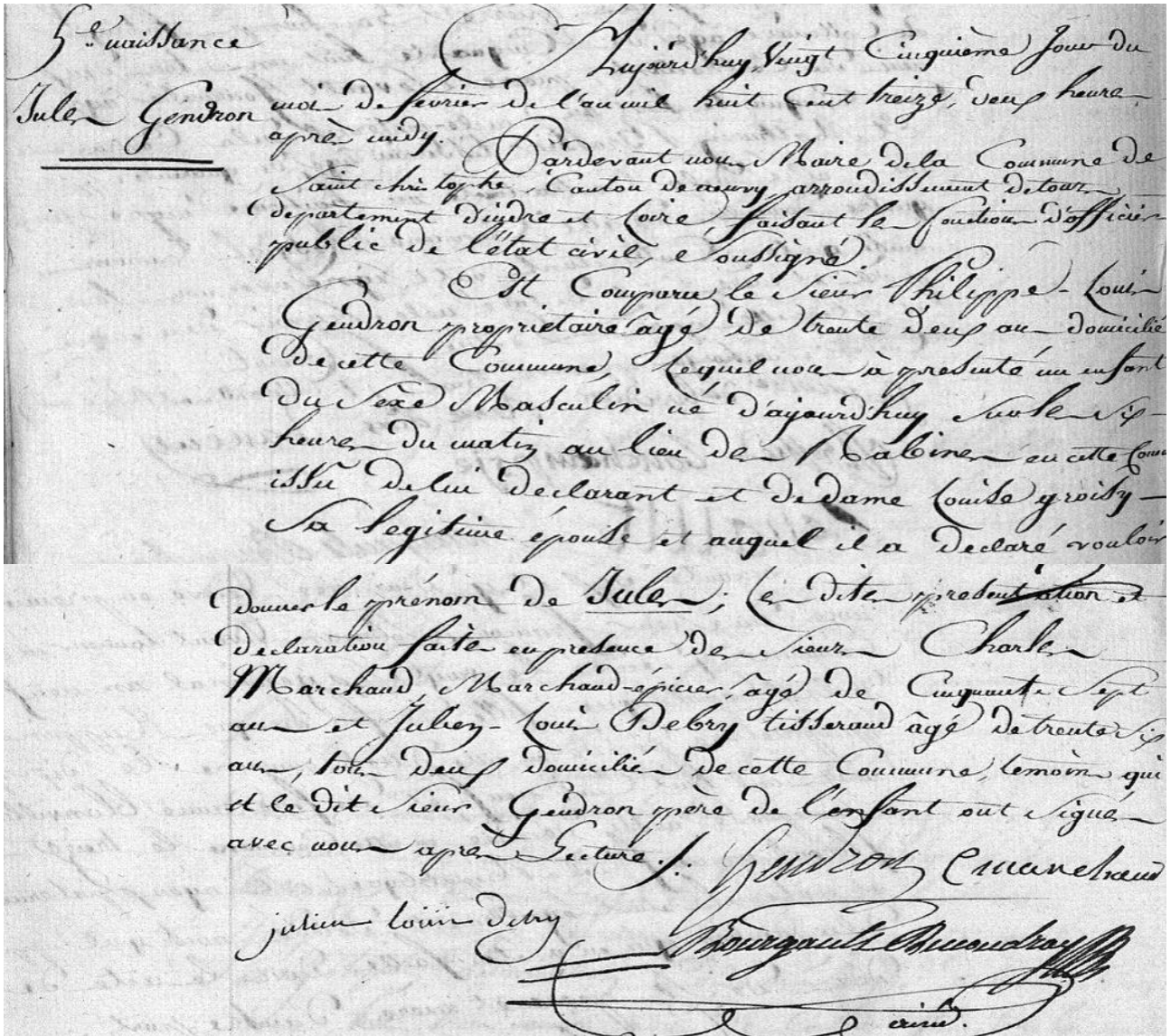


**Jules GENDRON,  
maire de Saint Christophe  
du 26 juillet 1850 à mai 1857**

Jules Gendron était né à Saint Christophe, aux Rabines, le 25 février 1813.

Il était le fils de Philippe Louis Gendron, propriétaire, né en 1784, et Louise Groisy née en 1782.



Voici son acte de naissance.

Lors du plus ancien recensement communal de 1836, on le retrouve vivant avec ses parents, aux Rabines, ici noté Chemin de la Métairie.

		Le Chemin de la métairie				
776	246	Gendron	Louis Philippe	propriétaire	1	44 ans
777	246	Groisy J. Gendron	Louise	"	1	44 ans
778	246	Gendron	Jules	"	1	23 ans

En 1841, ses parents habitent la grande maison des Rabines, avec un autre couple, mais Jules n'y figure plus.

666	217	Mancais	antoin	propre	1				Les rabines
667	217	Gagnier f. Mancais	marie				1		
668	218	Gendron	Saint	propre	1				
669	218	Gruy f. Gendron	Sainte				1		
670	218	Bouge	vivant	Domestique	1				
671	218	Deverney	Genoivie	id			1		

Et pourtant l'annuaire de l'Indre et Loire de 1845 (données 1844) indique Jules Gendron notaire à Saint Christophe.

( 148 )

**NEUVY-LE-ROI.**

MM.	Néron, greffier.
Goussé, juge.	Niatel, huissier.
Piégu, premier suppléant.	Piedor, idem, à Chemillé.
N. . ., second suppléant.	Rangear, à St.-Christophe.

*Notaires exerçant dans le ressort.*

MM.	Gendron, à St.-Christophe.
Pinguet, à Saint-Paterne.	Picard, à Chemillé.
Piégu, à Neuvy.	

C'est toujours le cas dans l'annuaire de 1850.

**CHAMBRE DES NOTAIRES.**

*Membres de la chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Tours.*

MM.	
Mahoudeau, de Tours, présid.	Tessié-Dessablons, à Vernou, trésorier.
Moreau, à Bléré, 1er syndic.	
Gendron, à St-Christophe, 2 <sup>e</sup> id.	Moreau, à Savonnières, membr.
Bodin, à Limeray, idem.	Néron, à Artannes, id.
Sauvalle, à Tours, secrétaire.	Ballif, à Cnât.-la-Vallière, id.

La chambre tient ses séances, le premier mercredi de chaque mois, à Tours, rue Chaptal, n<sup>o</sup> 2.



Le 16 avril 1845, Jules Gendron épousa, à Bléré, Louise Euphrosine Dugenet qui était née le 19 février 1822, dans cette même commune.

On remarque que dans l'acte de mariage, Jules Gendron est mentionné "notaire domicilié à Saint Christophe".

Mariage de M. Gendron Jules, garçon, avec Mlle Dugenet Louise Euphrosine, fille. G. Duguic et Comtant, ainsi domiciliés en la dite Commune de Saint-Christophe, au département de la Mayenne, le dix-huitième jour du mois d'avril, l'an mil huit cent quarante-cinq, devant nous Maire de la Commune de Bléré, officier de l'état civil, ont comparu à l'aise de ville : M. Jules Gendron, notaire, domicilié en la Commune de Saint-Christophe, au département de la Mayenne, né au dit lieu le vingt-cinq février mil huit cent vingt, fils majeur de M. Philippe Louis Gendron, propriétaire, âgé de cinquante et un ans, et de Mlle Louise Grandy, sœur puînée, âgée de cinquante-trois ans, mariés et Comtant, ainsi domiciliés en la dite Commune de Saint-Christophe. D'une part : Mlle Louise Euphrosine Dugenet, sans profession, née à Bléré le dix-neuf février mil huit cent vingt-deux, fille mineure, quant au mariage, de M. Jean Frédéric Duguic, propriétaire, âgé de cinquante-neuf ans, et de Mlle Marie Anne Euphrosine Duguic, son épouse, âgée de cinquante-quatre ans, à présent et Comtant, au lieu où elle demeure à Bléré. D'autre part.

Dans le recensement de Saint Christophe de 1846, ses parents habitent toujours aux Rabines.

Les Rabines	1	Gendron	Louis	propriétaire	1	66
	2	Grandy	Louise	sa femme	1	66
	3	Bardet	Jacques	guyotte	1	28
	4	Duguic	Marie	épouse	1	80

165	306	Gendron	Jules	notaire	1	33
	307	Dugenet	Euphrosine	sa femme	1	24
	308	Gendron	Ferdinand	leur fils	1	6 mois
	309	Grandy	Jacques	épouse	1	21
	310	Duguic	Marie	guyotte	1	57

Mais lui et son épouse occupent une demeure sur la place du Marché (la place Jehan d'Alluye actuelle), ils ont eu un fils, Fernand, (ici noté Ferdinand) né le 30 décembre 1845, à Saint Christophe.

Lors du recensement suivant de 1851, leur fils aîné est prénommé Jules par l'agent recenseur et une fille est née, Marie Louise née le 2 mars 1850, à Saint Christophe.

Jules est mentionné propriétaire et maire, ce qui est le cas depuis le 26 juillet 1850.

13	34	Gendron	Jules	prop. Maire	1					38
	35	Dugenet	Louise	sa femme				1		29
	36	Gendron	Jules	leur fils	1					5
	37	Gendron	Marie Louise	leur fille				1		1
	38	Gault	Jacques	Domestique	1					22
	39	Simoneau	Anne	idem				1		22

Examinons le recensement de 1856, nous y notons la naissance d'un deuxième fils, Frédéric, 1 an. En cherchant dans l'état civil de la commune, on trouve un enfant Marie Raymond Frédéric Gendron, né le 15 mars 1855, à Saint Christophe, c'est certainement lui.

La fille du couple, Marie Louise, n'apparaît plus car elle est décédée le 8 janvier 1853, à Saint Christophe.

	5	Gendron	Jules	Maire et Proprié	1					43
	6	Dugenet p. Gendron	Louise	sa femme				1		34
14	7	Gendron	Fernand	leur fils	1					10
	8	Gendron	Frédéric	leur fils	1					1
	9	Gault	Jacques	Domestique	1					28
	10	Boureau	Louise	Domestique				1		24

En 1861, le fils Fernand qui a maintenant 16 ans ne vit plus chez ses parents. Frédéric est toujours présent, mais deux autres enfants apparaissent : Léontine, 3 ans, née le 21 mai 1857, à Saint Christophe et Louis, 2 ans absent des actes de naissance de Saint Christophe, mais qui déclare la mort de son père, en 1895, à Bléré, il a 36 ans et est ingénieur à Paris.

		4	Gendron	Jules	Proprié	1				48
		5	Dugenet p. Gendron	Louise	sa femme				1	39
9	13	6	Gendron	Frédéric	leur fils	1				6
		7	Gendron	Louis	id	1				2
		8	Gendron	Léontine	leur fille				1	5
		9	Thoult	Elvina	Domestique				1	23



Dans les recensements suivants, 1866 et 1872, nous ne trouvons plus trace de la famille Gendron. Puisque Jules n'est plus maire depuis 1857 la famille est peut-être allée s'installer ailleurs, mais où ? Peut-être à Bléré puisque sur l'acte de mariage de leur fille Marie Léontine qui épousa Evariste Bruslon le 5 juillet 1881, à Bléré, ils sont présents et domiciliés dans cette commune.

N° 1  
 5 juillet 1881  
 Bruslon  
 Evariste  
 avec  
 Gendron  
 Marie Léontine

L'AN mil huit cent quatre-vingt-un, le Cinq du mois de Juillet, à  
 heure \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_  
 Par devant nous, Maires \_\_\_\_\_, Officier de l'État-civil  
 de la commune de Bléré, canton de Bléré,  
 département d'Indre-et-Loire, ont comparu en notre Maison-commune, et publiquement,  
Monsieur Evariste Bruslon  
 âgé de vingt-trois ans, né à Saint-Christophe, département d'Indre-et-Loire  
 le Dix-neuf du mois de Février l'an mil-huit-cent-quarante-huit  
 profession de propriétaire domicilié à Saint-Christophe, département d'Indre-et-Loire  
 fils majeur et légitime de Henri Evariste Gache Bruslon décédé le douze octobre  
 profession d'mil-huit-cent domicilié à Sainte-Trine, département d'Saint-Christophe  
 et de Dame Marie Alexandrine Chevre Ferrand profession de propriétaire  
 domiciliée de soixante-quatre ans, département demeurant à Saint-Christophe  
 Et Dame Marie Léontine Gendron  
 âgée de vingt-quatre ans, née à Saint-Christophe département d'Indre-et-Loire  
 le vingt-et-un du mois de Mai l'an mil-huit-cent-quarante-sept  
 profession de sans, domiciliée à Bléré département d'Indre-et-Loire  
 et de Louise Euphrosine Eugène son épouse agée de quarante-neuf ans  
 profession de sans domiciliée à Bléré département d'Indre-et-Loire  
 Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les  
 publications ont été faites à Bléré et à Saint-Christophe les dix-neuf vingt-six juin deux

En 1864, lors de la naissance de sa fille Louisa Marie, née à Saint Christophe, le 29 octobre, on remarque que le père, Jules, est juge de paix à Bléré où il habite avec son épouse ; celle-ci est venue accoucher aux Rabines, chez la future nourrice du bébé, comme l'indique le recensement de 1866.

N° 11  
 Naissance de  
 Louisa Marie  
 Gendron, fille  
 légitimée le 29 oct

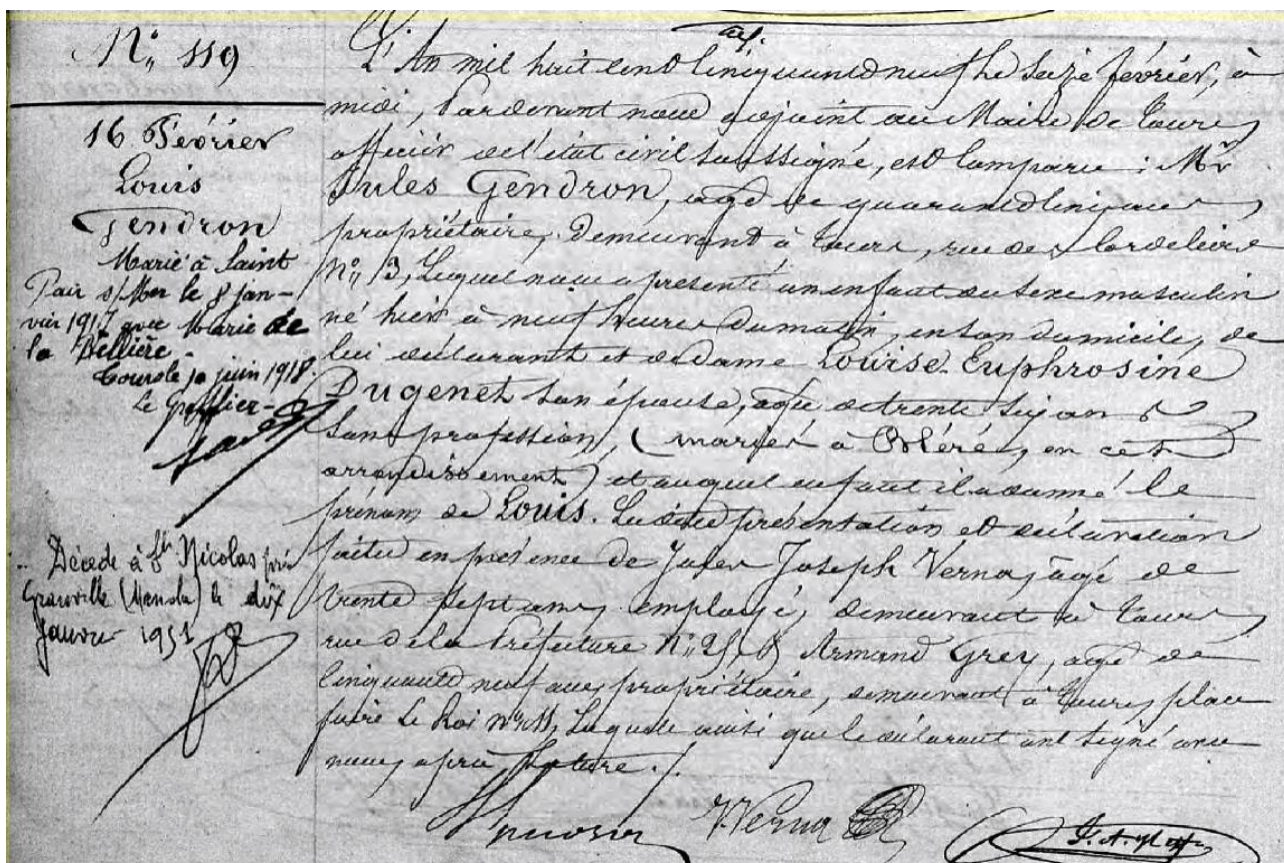
L'an mil huit cent soixante-quatre, le vingt-neuf octobre, à midi,  
 devant nous Charles Bonjean mair, officier de l'État-civil de la  
 Commune de Saint-Christophe, canton de Chauvigny, arrondissement  
 de Cherbourg, département d'Indre-et-Loire, a comparu dans notre maison  
 commune, en l'absence du père de l'enfant, qui a pris nom et comme  
 ayant assisté à l'accouchement, Marie Eugène épouse de Pierre  
Hubert âgé de quarante-huit ans, payeur communal, demeurant au  
chef-lieu de notre commune, laquelle nous a présenté son enfant  
 du sex féminin né hier vingt-neuf octobre courant, à une heure  
 du matin, au lieu des Rabines, chef-lieu de notre commune, et nous  
Monsieur Jules Gendron jug. de paix à Bléré en ce département,  
 âgé de cinquante-un ans, et Dame Louise Euphrosine Eugène  
 son épouse sa profession, âgée de quarante-trois ans,  
 domiciliée au dit Bléré et à laquelle enfant elle a déclaré vouloir  
 donner les prénoms de Louisa Marie.  
 Laquelle présentation et déclaration ont été faites en présence  
 de Pierre Joseph Delar âgé de vingt-neuf ans, Constituted public par  
Antoine Fergon, âgé de soixante-trois ans, municipal Bléré, deux  
 domiciliés au chef-lieu de notre commune. Après lecture du  
 présent acte de naissance, la déclarante et l'un des témoins ont  
 signé avec nous l'autre prénom a déclaré ne savoir signer et  
 interpellé. D. M. femme Hubert

Les Rabines	257	304	823	Leduc		François	1			47	plâtrier
Les Rabines	257	304	824	Leduc	Cordier	Rosalie			1	48	
Les Rabines	257	304	825	Leduc		Marie		1		17	
Les Rabines	257	304	826	Gendron		Marie		1		1,5	nourrisson



Jules Gendron et Louise Dugenet eurent 6 enfants :

- Fernand né le 30 décembre 1845.
  - Marie Louise Euphrosine née le 2 septembre 1850 et décédée le 8 janvier 1853.
  - Marie Raymond Frédéric né le 15 mars 1855 et décédé le 17 septembre 1886, il était célibataire et médecin à Rouen.
  - Marie Léontine née le 21 mai 1857, mariée à Evariste Bruslon et décédée le 12 janvier 1892.
- Ces 4 premiers enfants étaient nés à Saint Christophe.
- Louis né le 16 février 1859, à Tours, comme l'indique l'acte suivant. Il était ingénieur à Paris lors du décès de son père, en 1895.



Et pour terminer la fratrie :

- Louisa Marie née le 29 octobre 1864, à Saint Christophe, chez sa future nourrice.

Grâce à ces actes nous pouvons mieux suivre les pérégrinations de Jules et Louise à travers la Touraine.

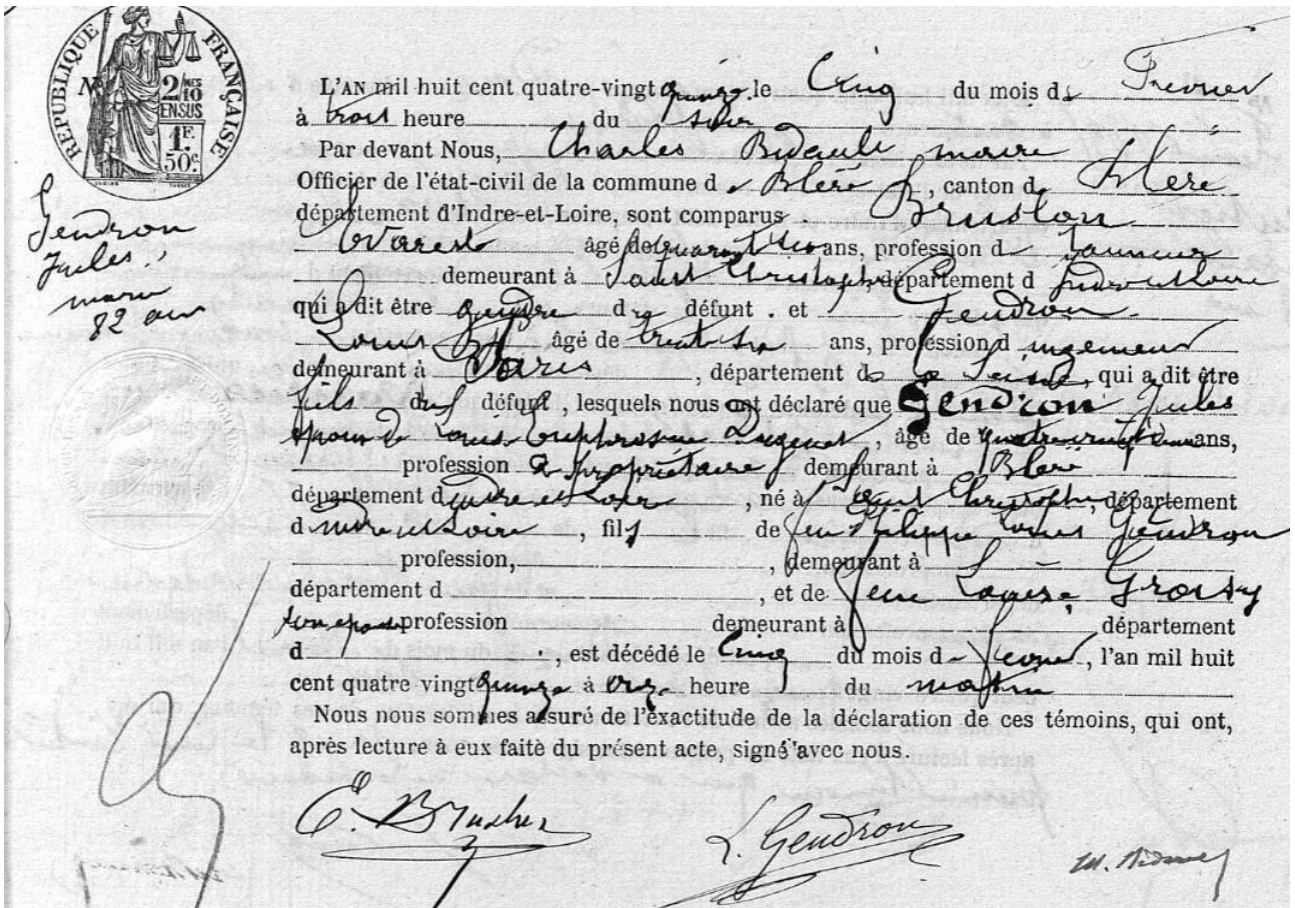
Jules fut d'abord notaire à Saint Christophe puis se maria à Bléré en 1845 et le couple s'installa à Saint Christophe, sur la place du Marché.

Ils y restèrent, mais quand Jules abandonna sa fonction de maire ils allèrent s'installer à Tours, 9 rue des Cordeliers, lieu de naissance de leur fils Louis, en 1859.

En 1864, lors de la naissance de sa fille Louisa, Jules est juge de Paix à Bléré et il y est domicilié en 1881 lors du mariage de sa fille Marie Léontine, mais il n'est plus que propriétaire.

C'est à Bléré qu'il termina sa vie et y mourut le 5 février 1895, à 82 ans.





Acte de décès de Jules Gendron.



Sur ce plan de 1860, on voit que Jules Gendron était le propriétaire de la maison des Rabines qui y figure, en bas, à gauche.

Voici une photo prise au tout début du 20<sup>e</sup> siècle qui montre la maison des Rabines, lors d'un battage car à cette époque elle était habitée par un cultivateur, Guimier Henri, en 1906.



Jules Gendron fut maire de Saint Christophe du 26 juillet 1850 à mai 1857.

La loi électorale concernant les maires est la suivante à cette époque : Du 3 juillet 1848 à 1851 (Seconde République), les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants.

De 1851 à 1870 (Second Empire), les maires sont nommés par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants et pour 5 ans à partir de 1855.

Quelques faits qui se sont déroulés pendant son mandat :

**Le 20 novembre 1850**, le Conseil autorise M. Fontenelle-Gallet à construire une maison faisant face à la Place, la Route de St Aubin et la Rue de la Tricotterie. (maison actuelle d'André Lascaud, démolition 1852, reconstruction 1856).

**Le 4 mai 1852**, prestation de serment des conseillers municipaux : "Je jure obéissance à la constitution et fidélité au président".

Le 5 décembre 1852, à une heure de l'après-midi, le maire, Jules Gendron, s'est rendu à la mairie et de là, accompagné des membres du Conseil municipal, des membres du clergé ainsi que de différentes personnes de la commune, sur la Place publique où il a donné lecture du décret contenant la proclamation du nouvel Empire et du discours de l'Empereur.

Ce discours a été accueilli par les cris de : "Vive l'Empereur ! Vive Napoléon III !".

**En Août 1853**, le Conseil propose l'achat d'une pompe à incendie et de ses accessoires pour une somme de 1000 francs.

Ce projet est ensuite abandonné, vu le peu d'empressement apporté par les personnes les plus aptes à faire partie du corps des sapeurs-pompier.



**Le 11 février 1855**, acquisition d'une portion de terrain, pour l'agrandissement du cimetière, appartenant à Monsieur Le More.

**Le 25 janvier 1856**, le Conseil Municipal demande qu'une station (gare) soit prévue à Saint-Christophe.

Sur le projet présenté par la Compagnie considérant que la station projetée sur la commune de Saint-Paterne et destinée à servir celle de Saint-Christophe est fort éloignée et ne pourra être que fort préjudiciable aux intérêts de la Compagnie ; attendu d'une part que toutes les voies de communication ou routes des communes les plus rapprochées de la ligne de fer viennent déboucher à Saint-Christophe, entre autres celles de Saint-Aubin, Saint-Pierre-de-Chevillé, Bueil et Villebourg. Que d'autre part l'établissement de la ligne de fer projetée est appelée à donner une grande importance au commerce de la ville de Saint-Christophe dont la population est déjà très agglomérée et qui possède actuellement trois grandes tanneries, deux usines à blé et une à écorce, que les foires mensuelles déjà considérables doivent être une cause de prospérité tant pour la commune que pour la Compagnie :

Le conseil émet le vœu, dans l'intérêt même de toute la contrée, qu'une gare ou au moins une station soit établie en face le Faubourg de Vienne près le passage à niveau qui figure au plan.

Cette demande n'aboutira pas malgré des réclamations émises jusqu'en 1914.

**Le 7 décembre 1854**, le Conseil évoque pour la première fois l'idée d'un embranchement vers le chemin de Dissay depuis le bas de ville et la croix du Jubilé.

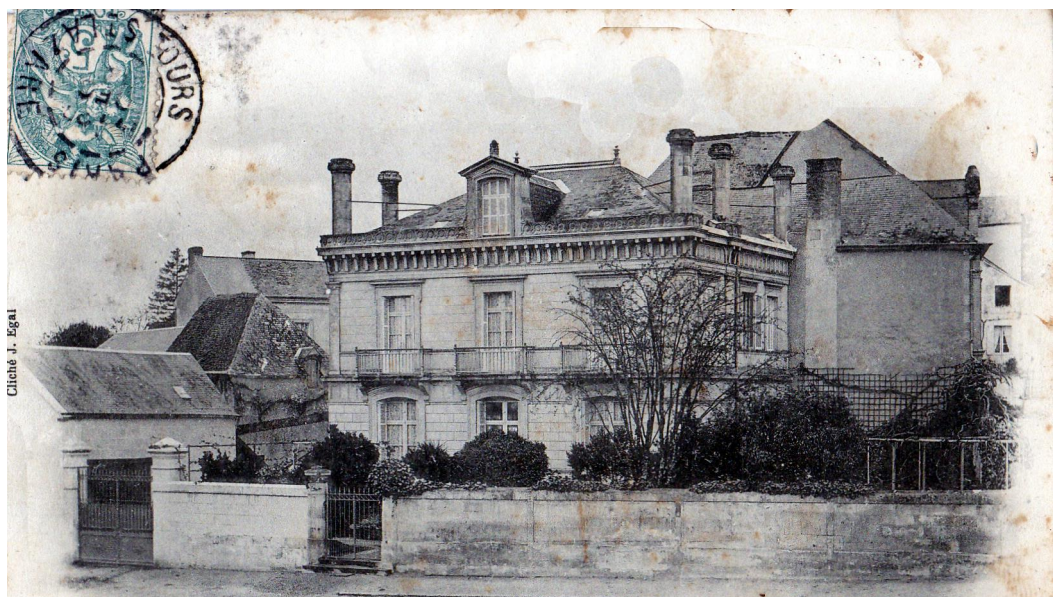
**Le 4 septembre 1855**, les habitants du bas de ville réclamant la réalisation d'un embranchement jusqu'au nouveau chemin de Dissay, au niveau des Richardières, le Conseil accepte ce projet.

**Le 25 mai 1856**, le Conseil vote 800 F pour l'embranchement du bas de ville au chemin de Dissay. Début de la procédure des travaux de l'embranchement.

**Le 13 novembre 1856**, le Conseil nomme une commission pour l'achat des terrains nécessaires à l'achèvement du chemin de Dissay dans le bourg (des Richardières à la Place de l'église).

**En août 1856**, le Conseil décide que la cour située devant la maison communale est transformée en place publique.

**En mai 1857** Jules Gendron cesse ses fonctions de maire et est remplacé par Charles Bongendre suite à une nomination par le Préfet.



La maison construite en 1850 par M. Fontenelle-Gallet (maison Lascaud actuelle)

Jules Gendron transmet au Préfet une pétition des propriétaires expropriés pour le passage de la ligne de chemin de fer Le Mans-Tours.

*"Monsieur le préfet,*

*J'ai l'honneur de vous transmettre pour y être donné telle suite que vous jugerez convenable une demande formée par plusieurs propriétaires expropriés par la compagnie des chemins de fer de Tours au Mans et ayant pour but le règlement de l'indemnité qui leur est due pour concession de terrains.*

*Veillez, Monsieur le préfet, m'accuser réception de cette pièce qui concerne des intérêts d'une importance assez grande et qu'il importe à chacun des signataires de régler le plus promptement possible.*

*Recevez Monsieur le préfet l'assurance de mes sentiments respectueux*

*Signé : Gendron maire"*

Pétition accompagnant la lettre du maire de Saint-Christophe du 6 octobre 1856

*"Les soussignés, tous propriétaire de parcelles de terrains destinées à la confection du chemin de fer de Tours au Mans et situées dans la circonscription de la commune de Saint-Christophe-sur-le-Nais, ont l'honneur de vous exposer que, par suite du jugement qui a prononcé l'expropriation des dites parcelles de terre au profit de la compagnie concessionnaire de la ligne dont il s'agit, il leur a été fait, à chacun individuellement, des offres tant pour la valeur du terrain exproprié que pour les préjudices causés par le tracé de cette ligne, que ces offres leur ayant paru bien insuffisantes, ils les avaient refusées, que par suite et postérieurement au jugement d'expropriation, les soussignés sur la demande qui leur en avait été faite par ladite compagnie, avaient volontairement consenti à la prise de possession de leurs terrains afin de favoriser l'exécution immédiate des travaux, mais qu'ils ne l'avaient fait que sur l'affirmation qui leur était donnée qu'on s'occuperait de régler, dans les plus brefs délais possibles, l'indemnité due à chacun, que cependant le jugement d'expropriation remonte déjà à plus de six mois, qu'il est à leur connaissance que ce jugement n'a point encore reçu la formalité de transcription qui doit encore entraîner des délais assez longs, que cet état de choses peut être fort préjudiciable aux intérêts de chacun des vendeurs qui se trouve privé du droit de disposer de son capital et d'en faire l'emploi qui lui semble le plus favorable à ses intérêts.*

*En conséquence et attendu que la compagnie est en possession et jouissance des terrains dont il s'agit, les soussignés ont l'honneur de vous prier, Monsieur le préfet, de vouloir bien inviter ladite compagnie à soumettre la question d'indemnité à un jury d'expropriation, faute d'acceptation des offres par elle faites, se réservant d'agir judiciairement dans le cas où la compagnie concessionnaire ne croirait pas devoir prendre en sérieuse considération la réclamation fort légitime qui lui est aujourd'hui adressée par votre intermédiaire."*

Pétition signée par une dizaine de propriétaires